

Webinaire - Apprentissage : Opportunités et risques

Questions & Réponses :



Quelles sont les causes de cette baisse vertigineuse du nombre d'apprentis ?



Claude Pottier : Le nombre total d'apprenti-e-s n'a cessé d'augmenter au cours des 10 dernières années, mais avec de grosses différences d'un secteur et d'une profession à l'autre.



Vincent Bonvin : Les causes sont +/- connues mais les plus importantes, selon moi, sont le manque d'attractivité, défaut d'image, bien que les salaires depuis ont été revalorisés. Plus de présence dans les écoles dès la primaire, et bien évidemment au secondaire.



Savez-vous si les autres métiers, par exemple employés de commerce connaissent la même baisse d'intérêt ?



Vincent Bonvin : De mon point de vue, les métiers de commerce n'ont pas à vivre cette baisse, au contraire, cela se ressent très fort tout spécialement dans les domaines de la construction.



On parle beaucoup des nouveaux métiers. Y a-t-il eu une analyse et comment développer l'apprentissage pour ces métiers?



Claude Pottier : Certains nouveau métiers comme spécialiste en restauration de système, Interactive media designer (IMD), spécialiste en dispositifs médicaux, assistant en soins, promotion de l'activité physique et de la santé et même médiamaticien, restent peu connus et malgré leurs dimensions innovantes et modernes sont peu choisis par les jeunes. Pour les autres métiers, c'est un travail quotidien de communication et de valorisation.



Quelle est votre stratégie pour faire évoluer l'attractivité des CFC ? Doit-on moderniser les formations qu'on propose face à la digitalisation ?



Vincent Bonvin : Alors oui, nous devons "moderniser" la formation de nos métiers, cela est en cours, rendre visible les valeurs et le savoir de nos métiers et être au contact des familles et bien évidemment des jeunes.



Bernard Dayer : Dans les écoles professionnelles, en fonction de nos moyens financiers, nous mettons tout en oeuvre au niveau des moyens numériques et de la formation continue de nos enseignants.



Claude Pottier : Au niveau fédéral, tous les 5 ans, les plans de formations sont révisés et adaptés aux nouvelles techniques et technologies. De plus, dans la plupart des

métiers, des efforts importants sont consentis en termes de numérisation, digitalisation, y compris pour les supports de cours et les moyens d'enseignement.



Pourquoi ne pas organiser le salon your challenge chaque année ? Ou organiser pour les élèves de 3^{ème} année des journées "métiers" pendant lesquelles des apprentis parlent au futurs apprentis ?



Maxime Métrailler : Il n'y a pas uniquement le salon Your Challenge chaque 2 ans. Il existe chaque année des rencontres avec les jeunes via les écoles secondaires, journées des métiers, et aussi via les propositions de stage en entreprise par les conseillers en orientation professionnelle.



Bernard Dayer : Pour les élèves de 3^e du CO, plusieurs stages sont organisés par le Campus EPTM. Les élèves sont les bienvenus et passent du temps avec nos enseignants et nos apprentis. Au Campus EPTM, nous organisons chaque année les portes ouvertes. Vous pouvez déjà réserver le 7 et le 14 novembre 2020.



Réponse donnée par un participant : Bonjour, dans le cadre du Salon des Métiers qui se déroule chaque année à Lausanne pour le canton de Vaud, notre stand est animé par les apprentis de 3^{ème} année qui, comme vous le dites, parlent de leur expérience aux futurs camarades



@Claude : a-t-on une idée du taux de CFC finissant avec un bachelor HES?



Claude Pottier : en principe 20 à 25% des jeunes détenteurs d'un CFC complètent leur formation avec une maturité professionnelle (intégrée ou post-CFC) et plus de la moitié d'entre eux poursuivent leurs études dans une HES (58%). Il ne faut pas négliger le rôle très important de la formation professionnelle supérieure (brevets et diplômes) et le perfectionnement professionnel pour notre économie.



@Claude: le taux de chômage des jeunes est-il plus bas en Valais qu'ailleurs en Suisse ? Si oui pourquoi?



Claude Pottier : le taux de chômage des jeunes en Suisse est très bas (en comparaison mondiale et européenne) grâce à notre système d'apprentissage qui confronte très tôt le jeune avec le monde du travail et facilite son intégration rapide et durable et le Valais se situe dans la moyenne Suisse à quelques points près. Par contre, la forte représentation de PME dans notre économie cantonale gravitant autour des secteurs de pointe (industrie chimique, tourisme, etc.) lui confère une plus grande stabilité.



L'âge d'entrée en apprentissage n'a pas changé depuis 50 ans soit vers 15 / 16 ans mais il semble qu'aujourd'hui la maturité des jeunes (pouvoir se projeter dans un métier) ait reculé de quelques années... Comment, dès lors, permettre à un jeune de 14 ans de se projeter dans un métier?



Claude Pottier : De très nombreuses actions et mesures (Journées des métiers dans les CO, le Salon Your Challenge, la plateforme www.echallenge.ch, les championnats des métiers (Swiss, Euro et WorldSkills), les manifestations et campagnes des Associations professionnelles, la documentation online et modernisée ont été développés et mis sur pied pour faciliter le choix d'une profession ; de plus, la mobilité professionnelle n'enferma jamais définitivement un jeune dans un métier pour le reste de sa vie et le choix de l'apprentissage offre d'innombrables possibilités.



@Bernard: Le Covid a-t-il changé qqch dans votre vision de l'enseignement du futur?



Bernard Dayer : Oui, le Covid nous a fait réfléchir sur les nouvelles stratégies à adopter pour l'enseignement du futur. Au Campus EPTM, nous allons accentuer l'utilisation des plateformes telles que Microsoft Teams et Moodle, qui ont été fortement utilisées lors du confinement. Des cours adaptés de formation continue pour les enseignants seront organisés dès la prochaine année scolaire. De plus, des cours de didactique numérique (construction d'un cours et méthode d'enseignement à l'aide du numérique) seront aussi prévus. En fonction des ressources financières mises à notre disposition, nous pourrons encore améliorer les équipements informatiques dédiés à l'enseignement numérique.



@Bernard: Aviez-vous une cartographie des risques avant la crise? A-t-elle fonctionné ? Sinon, pensez-vous y travailler ?



Bernard Dayer : Le Campus EPTM est certifié ISO 9001-2015 qui comporte l'analyse des risques. Notre système qualité contient des procédures liées à la sécurité de nos collaborateurs et de nos apprentis, à l'informatique et à la pédagogie. La partie sécurité et informatique a bien fonctionné. La partie pédagogique est à améliorer. L'équipe qualité travaille sur ce thème.



@Claude: Tout va si vite que les concepts de formation non professionnelle sont mis en cause / sous pression. L'apprentissage peut-il en bénéficier?



Claude Pottier : Le choix de l'apprentissage, fait en Suisse par plus de 70% des jeunes à la sortie de l'école obligatoire, doit rester prioritaire et offre une opportunité unique et inégalable de combiner apport théorique (culture générale et connaissances professionnelles), confrontation directe et rapide au monde des adultes, expérience du monde du travail et apprentissage, maîtrise d'un métier.



@Bernard: La situation a-t-elle créé de l'inéquité entre les apprentis? Comment l'avez-vous gérée?



Nous avons constaté de grandes différences entre les moyens dont disposent nos apprentis. Dans certaines familles, il n'y avait qu'un ordinateur pour 4 personnes (les parents occupés avec le télétravail et les enfants avec l'enseignement à distance).

Dans d'autres ménages, chacun disposait d'un ordinateur personnel. La difficulté constatée par nos enseignants a été de pouvoir atteindre tous les apprentis quels que soient leurs moyens informatiques. Avec les diverses plateformes mises à disposition, les courriels, les messages et autre, nos enseignants ont pu tout de même atteindre les apprentis, dispenser les cours et leur transmettre les tâches à domicile. Tout le travail a pu être exécuté à distance avec des ordinateurs, des tablettes ou des mobiles (natels).



@Maxime: On parle souvent des nouvelles générations (les Z) comme étant des jeunes plus difficiles à motiver. L'as-tu constaté dans ton entreprise en tant que patron?



Maxime Métrailler : Non j'avoue que je n'ai pas constaté cet élément chez moi.



@Maxime: Que t'apporte le monde associatif? Le conseilles-tu aux jeunes ?



Maxime Métrailler : Le monde associatif est clairement un moyen de rester en contact avec ses collègues et de rester à jour dans son domaine. Rester à l'écoute des projets, des technologies, de partager son expérience et de bénéficier de l'expérience de ses collègues. De plus, il est très intéressant de découvrir l'environnement qui gravite autour d'un métier. Je le recommande vraiment aux jeunes effectivement.



@Maxime: Ttu as racheté ton entreprise et du coup tu as une pression sur la rentabilité. Comment vois-tu l'après-Covid ?



Maxime Métrailler : Je suis un optimiste permanent. Effectivement, c'est un déficit la rentabilité d'une entreprise, j'ai pris un "gros" engagement en achetant une société et un risque important. Mais j'ai le sentiment sincère que nos entreprises ont beaucoup de cartes en main pour assurer leur carnet de commande. J'essaie aussi de faire connaître un maximum les possibilités qu'offrent nos métiers et nos matériaux. Il se construit que trop peu de bâtiment en bois aujourd'hui par exemple. Les communes et le canton peine à penser au bois pour les projets. A nous de leur prouver et démontrer l'intérêt de construire en bois et les possibilités. Et donc à nous d'ouvrir de nouveaux mandats et de nouveaux projets.



Maxime: On dit que la pression des nouvelles technologies et des marchés internationaux vont toujours réduire les marges. Le constates-tu aujourd'hui?



C'est un risque effectivement. Mais à nous de garder un temps d'avance et d'acquérir en permanence de nouvelles technologies, de développer de nouvelles techniques et de faire évoluer rapidement nos métiers. Le numérique et les nouvelles technologies ouvrent les portent de nouveaux projets aussi.



@Léa: Que t'apporte la compétition ?



Léa Coutaz : C'est une expérience très enrichissante, ça me permet de rencontrer des personnes également passionnées par leur métier, avec des techniques et des approches différentes, ce qui me permet d'apprendre encore plus de choses sur mon métier, et aussi pour moi-même, pour savoir les domaines dans lesquels je peux encore m'améliorer et jusqu'où je peux aller.

« Les réponses données lors du Webinaire sont de nature générale et ne constituent pas un conseil juridique. Les intervenants restent volontiers à votre disposition en cas de questions complémentaires. »